

Construction du stade d'eaux-vives Pau-Pyrénées

Coût : 11 700 000 € HT pour le Stade d'Eaux Vives et le Club House

Subventions :

-

1 080 000 € attribués par le Conseil Régional d'Aquitaine

-

1 100 000 € attribués par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques

-

1 800 000 € provenant du Fonds National de Développement du Sport

Les travaux du parcours d'eaux vives ont débuté le 2 octobre 2006. La première mise en eau du parcours avec essais hydrauliques a été effectuée le 19 décembre 2007. Ces essais se sont poursuivis en février et mars 2008. Le parcours d'eaux vives a été livré le 18 avril 2008.

Le stade d'eaux vives comprend :

-

un bassin de départ de 5000 m²

-

un parcours de compétition de 300 m de long, 15ml de largeur moyenne, et 5ml de dénivellation avec une pente moyenne de 2%

-

un bassin d'arrivée de 1800m2. Ce bassin permet soit de remonter au bassin de départ via le tapis roulant, soit de rejoindre le Gave de Pau, par un canal dit de restitution aménagé et navigable, sur une distance de 200m

Nota : les dimensions et la profondeur de ces deux bassins permettent l'organisation de trois aires de kayak-polo, donc l'organisation de compétitions internationales. Le bassin inférieur permet de surcroît l'accueil de 1600 personnes environ, grâce à son amphithéâtre.

-

un système de remontée de bateaux par tapis roulant de 50ml

-

un parcours de transition et d'entraînement , sur le canal d'alimentation du parcours de slalom

-

un bassin d'initiation, en relation avec le Bras du Gave.

Différents modes de fonctionnement du Stade ont été envisagés :

-

Fonctionnement gravitaire, par alimentation directe par l'eau du Gave et restitution intégrale de l'eau au milieu naturel,

-

Fonctionnement mixte, avec recirculation partielle de l'eau,

-

Fonctionnement en circuit fermé. Dans ce cas, le parcours est parfaitement autonome, l'eau étant recirculée par un système de pompes permettant de relever 10,5 m³/seconde.

Le Parcours d'Eaux Vives offre une large plage de débits en fonction des nombreuses utilisations et pratiques possibles : de 7 à 15 m³/s. En dehors des heures d'utilisation, un débit de salubrité de l'ordre de 2m³/s est assuré pour garantir la pérennité des ouvrages.

L'utilisation du stade communautaire permet la pratique des activités suivantes : canoë-kayak, rafting, hydro-speed, kayak gonflable, kayak-polo et nage en eaux vives. Depuis le mois d'avril 2008, le Stade d'Eaux Vives a été mis à disposition du Pôle Elite France dans le cadre de la préparation des JO de Pékin. Les clubs fédérés (CUPPEV, Léo Lagrange...) ont utilisé les installations, ainsi que le SAVAP qui a élu ses activités estivales sur ce site.

LE CLUB HOUSE intégrant le Pôle Elite France de Canoë Kayak se décline sur 2 niveaux. Au rez-de-chaussée : accueil, vestiaires, halls de stockage des combinaisons avec aire de lavage et séchage associée, ainsi qu'un tunnel de lavage et séchage des combinaisons à l'extérieur, sont à disposition des pratiquants et des athlètes du Pôle Elite. L'étage comprend salle de détente, salle de kinésithérapie, bureaux, salle polyvalente, salle vidéo, salle de musculation avec sauna à destination du Pôle Elite, ainsi qu'un restaurant panoramique une capacité de 150 couverts à destination du public.

Contact Agglo : Sylvie Lascabes 05.59.98.78.02 s.lascabes@agglo-pau.fr

Où s'adresser pour pratiquer une activité d'eau vive sur le Stade ?

UCPA – Stade d'eaux-vives Pau-Pyrénées

Avenue Léon Heïd – 64320 Bizanos

05 59 40 85 44

www.paupyrenees-stadeeauxvives.com

Voir en vidéo